

L'évolution de la compétitivité-prix de la Polynésie française de 1995 à 2007

SYNTHESE

La compétitivité-prix s'est significativement dégradée en Polynésie française depuis le début des années 2000, en raison essentiellement de la forte dépréciation du dollar américain et du yen japonais, qui ont perdu respectivement 40 et 30% de leur valeur en 7 ans.

Certes, près de la moitié des importations de la Polynésie française provient de la zone euro ce qui permet de tempérer l'impact d'une évolution défavorable des taux de change. Par ailleurs, la production locale de biens destinés au marché intérieur bénéficie en grande partie d'une protection qui lui permet de n'être impactée que partiellement par une perte de compétitivité vis-à-vis des importations. Néanmoins, il apparaît que la part des secteurs primaire et de l'industrie dans le PIB marchand a diminué de 13 à 15% entre 2000 et 2004.

Mais c'est au niveau des exportations que l'évolution des taux de change du Yen et du dollar vis-à-vis du franc CFP a un impact plus important dans la mesure où la Polynésie française exporte près de 70 % de ses biens aux Etats-Unis, au Japon et à Hong-Kong et que près de la moitié de ses touristes sont japonais ou américains. Il apparaît en effet que les exportations de biens et services ont diminué de 6% en moyenne entre 2000 et 2004, même si d'autres facteurs que les taux de change et les différentiels d'inflation doivent être pris en compte pour expliquer une telle évolution.

Toutefois, grâce à une inflation inférieure ces dernières années à celle de la plupart de ses partenaires, la Polynésie française a pu réduire la perte de compétitivité imputable à l'appréciation du F CFP vis-à-vis du dollar, du yen et du yuan.

LE TAUX DE CHANGE EFFECTIF REEL ET LA MESURE DE LA COMPETITIVITE-PRIX DE L'ECONOMIE POLYNESIENNE

Le taux de change effectif réel (ou TCER) est un indicateur d'évolution de la compétitivité d'une économie vis-à-vis de ses partenaires commerciaux. C'est une moyenne des taux de change corrigée des différentiels d'inflation de façon à ne tenir compte que de l'évolution du pouvoir d'achat de la monnaie polynésienne par rapport aux monnaies de ces partenaires. Il est calculé sous forme d'indice en choisissant une année de base. C'est donc l'évolution ou le sens de variation de cet indice d'une période à l'autre qui importe. Lorsque le taux de change effectif réel ou TCER de la Polynésie française augmente, on parle « **d'appréciation réelle du F CFP** ». Celle-ci peut être imputable à un mouvement de dépréciation des devises vis-à-vis du F CFP, ou bien à une inflation supérieure en Polynésie française par rapport à celle constatée chez ses partenaires. Cela signifie que les produits polynésiens deviennent plus chers en devises. Ce peut être le cas des services touristiques par exemple ou des produits perliers si les prix de ces biens et services sont fixés en Polynésie française. Mais les marges peuvent s'ajuster pour compenser cette perte de compétitivité.

Ces variations se traduisent également par une amélioration de la compétitivité des produits importés. L'appréciation

récente de l'euro vis-à-vis du dollar américain, par exemple, a permis à la Polynésie française de compenser partiellement l'augmentation en dollars du prix des produits pétroliers. En effet, l'appréciation du TCER se traduit par une augmentation du pouvoir d'achat de la Polynésie française en produits importés. Le corollaire à cet effet est la tentation d'acheter un plus grand nombre de produits importés au détriment des produits polynésiens qui ne bénéficient pas de protection commerciale.

A l'inverse, lorsque le TCER de la Polynésie française diminue, on parle « **de dépréciation réelle du F CFP** », ce qui signifie une amélioration de la compétitivité de l'économie polynésienne par rapport à ses pays partenaires. Les causes et conséquences sont bien sûr inversées.

Ainsi, pour résumer, une diminution de l'indice peut être considérée comme un évènement favorable pour le système productif polynésien puisqu'elle signifie une amélioration de la compétitivité des produits polynésiens par rapport aux produits étrangers. Et, à l'inverse, une augmentation de l'indice du TCER traduit un évènement défavorable pour les entreprises¹.

¹ A moins bien sûr qu'elle traduise un ajustement des prix à l'apparition d'un excédent structurel de la balance courante.

METHODOLOGIE UTILISEE POUR CALCULER LE TCER DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

L'indice du TCER de la Polynésie française est une moyenne géométrique de taux de change calculée de la manière suivante :

$$\prod_i \left(e_i \cdot \frac{I_d}{I_i} \right)^{\alpha_i}$$

avec :

- I, l'indice des prix à la consommation en Polynésie française ;
- I, l'indice des prix du pays partenaire ;
- e_i, l'indice du taux de change du pays partenaire i par rapport au franc CFP (ou par rapport à l'euro) ;
- α_i, la part moyenne sur la période 1998-2000 ou sur la période 2004-2006 des importations (ou des exportations) de la Polynésie française provenant du pays i (ou vers le pays i).

Lorsqu'on ne tient pas compte des indices de prix, le TCER devient un taux de change effectif nominal ou TCEN, c'est-à-dire une moyenne géométrique (pondérée) des indices de taux de change.

Déterminé en fonction de l'origine des importations, ce TCER est un indicateur de compétitivité- prix de la Polynésie française sur son propre marché. Par souci de simplification, la base de calcul actuelle, ne retient que les importations en provenance de la France métropolitaine, des Etats-Unis, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, du Japon et de la Chine à partir de 2002², car ces 6 pays procurent 70% des importations de la Polynésie française en valeur.

Le TCER a été calculé sur la période 1995-2007 avec deux jeux de pondérations correspondant à deux sous- périodes différentes pour tenir compte notamment de l'évolution de l'origine des importations, et, en particulier, des pertes de parts de marché de la France métropolitaine et des Etats-Unis au profit de la Chine³.

TABEAU 1.- PONDERATIONS POUR LE TCER A L'IMPORTATION DE BIENS

| Pondération | France métropolitaine | Etats-Unis | Australie | Nouvelle - Zélande | Japon | Chine |
|-----------------------------|-----------------------|------------|-----------|--------------------|-------|-------|
| De 1995 à 2002 (sans Chine) | 54,95% | 19,67% | 10,27% | 9,37% | 5,74% | 0,00% |
| De 2003 à 2008 (avec Chine) | 51,96% | 15,31% | 7,74% | 10,94% | 4,73% | 9,33% |

On remarque également que ces principaux fournisseurs sont également les principaux clients en biens (perles et produits de la pêche notamment) et services (tourisme) de la Polynésie française. La différence essentielle est une plus grande place donnée aux Etats-Unis

et au Japon au détriment de la France métropolitaine. Un TCER calculé avec un système de pondération reposant sur les exportations de biens et sur le tourisme donne ainsi un poids plus important aux évolutions du dollar américain et du yen et devrait donc se traduire par des variations plus amples.

TABEAU 2.- PONDERATIONS POUR LE TCER A L'EXPORTATION DE BIENS ET SERVICES

| Pondération | France métropolitaine | Etats-Unis | Australie | Nouvelle - Zélande | Japon |
|----------------|-----------------------|------------|-----------|--------------------|-------|
| De 2000 à 2005 | 29% | 41% | 11% | 4% | 15% |

LES RESULTATS

DEGRADATION DE LA COMPETITIVITE -PRIX DE L'ECONOMIE POLYNESIENNE DEPUIS 2001

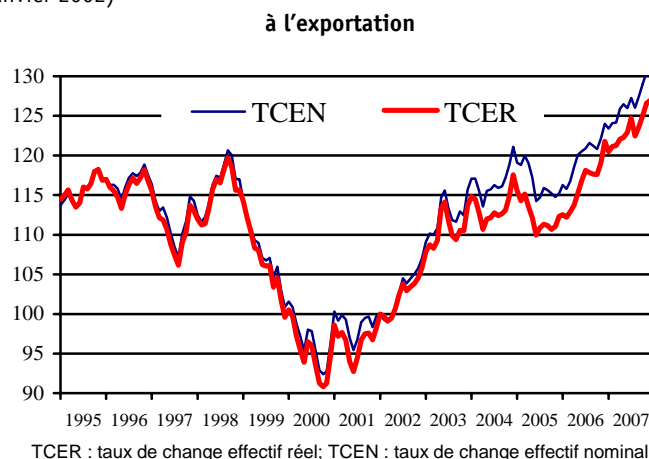
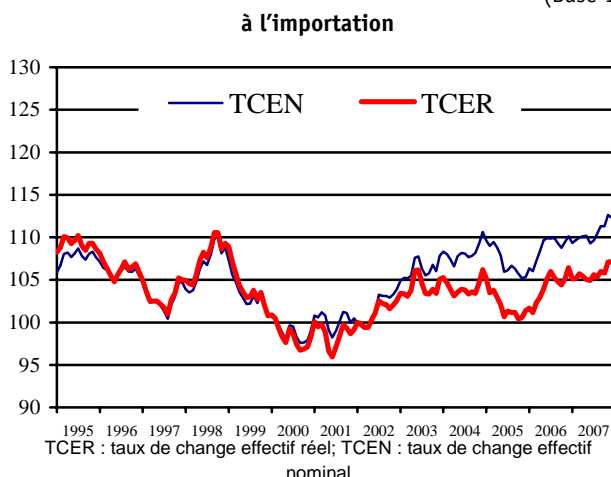
Le TCER à l'importation s'est apprécié de 11 % depuis 2001, révélant une dégradation de la compétitivité-prix des produits polynésiens vis-à-vis des produits importés. Mais ce sont les exportations de biens et les services touristiques qui ont connu l'érosion la plus forte de leur compétitivité-prix puisque le TCER à l'exportation a augmenté de 37 %. Néanmoins, on remarque que les deux indices du TCER sont revenus en réalité au voisinage de leur niveau atteint en 1995. Sur les 10 dernières années, deux sous- périodes sont en effet à distinguer :

- 1995-2000 : une phase de dépréciation et donc d'amélioration de la compétitivité- prix
- 2001-2007 : une phase de d'appréciation du TCER et donc de détérioration de la compétitivité- prix

² Date à laquelle les données mensuelles sur l'indice des prix à la consommation chinois sont disponibles.

³ Il sera mis à jour tous les trimestres et fera l'objet d'une publication régulière.

GRAPHIQUE 1.- EVOLUTION DU TCER, 1995-2007⁴
(Base 100 en janvier 2002)



LA RELATION EN QUESTION ENTRE LA COMPETITIVITE-PRIX ET LES PERFORMANCES A L'EXPORTATION

Les fortes variations du TCER à l'exportation, entre autres facteurs, n'ont peut être pas été neutres sur l'évolution du PIB marchand et en particulier sur les exportations de biens et services⁵ (recettes touristiques, exportations de perles et de poissons notamment) dans la mesure où elles affectent la compétitivité de ces dernières.

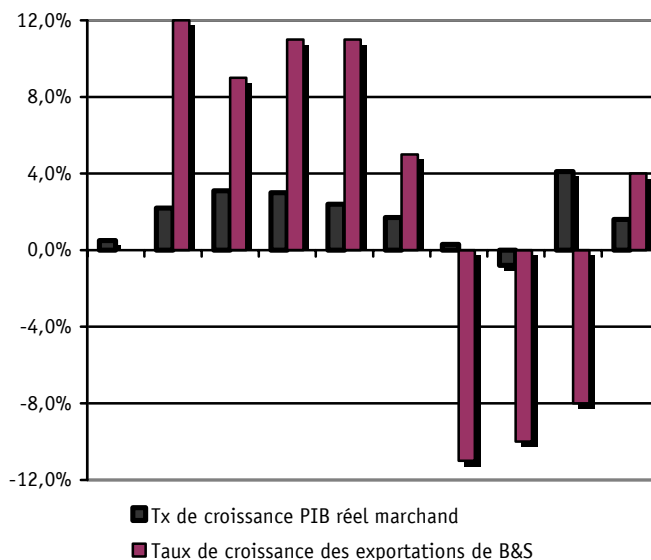
Les exportations de biens et services ont effectivement connu des augmentations en valeur de l'ordre de 10 % en 1998 et 1999 comme le montre le graphique ci-contre. Au contraire, sur la période 2001-2003, elles ont chuté chaque année de 10 %, ce qui a eu un impact visible sur l'évolution du PIB marchand, à l'exception de l'année 2003 au cours de laquelle les versements publics de la Métropole ont augmenté fortement⁶, créant des effets d'entraînement sur le PIB marchand et compensant ainsi la chute des ressources propres de la Polynésie française.

D'autres facteurs de diminution des exportations de biens et services doivent également être mentionnés : les événements répulsifs qui ont joué sur les performances touristiques (les attentats du 11 septembre 2001, le départ de deux paquebots de croisière et celui de Air Liberté et de Corsair, le début de la guerre en Irak), un excès d'offre de perles noires sur le marché international et l'apparition de problèmes climatiques rendant plus difficile la capture des thonidés.

CE SONT ESSENTIELLEMENT LES TAUX DE CHANGE QUI DETERMINENT L'EVOLUTION DE LA COMPETITIVITE-PRIX DE L'ECONOMIE POLYNESIENNE...

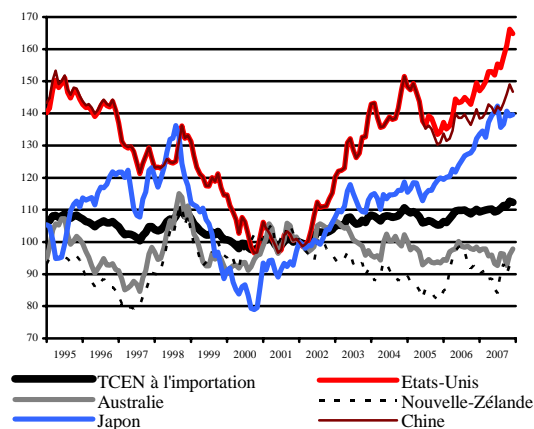
D'après le graphique 1, ce sont les taux de change qui déterminent la compétitivité de l'économie telle qu'elle est mesurée par le TCER. En effet, la dépréciation du dollar US, du yen et du yuan chinois vis-à-vis de l'euro a entraîné la dégradation de la compétitivité-prix de l'économie polynésienne depuis 2001, même si cette dernière a été tempérée par une tendance à l'appréciation du dollar australien et du dollar néo-zélandais vis-à-vis du F CFP (cf. graphique 3 ci-contre).

GRAPHIQUE 2.- TAUX DE CROISSANCE DU PIB MARCHAND EN VOLUME, 1995-2004



Source : CEROM, "L'économie polynésienne post-CEP, déc. 1997

GRAPHIQUE 3.- EVOLUTION DES INDICES DE TAUX DE CHANGE BILATERAUX (BASE 100 EN JANVIER 2002)



⁴ Le taux de change effectif nominal est la moyenne des indices de taux de change.

⁵ Les exportations de biens et services représentent en moyenne 25 % du PIB marchand sur la période 1995-2003.

⁶ Ils sont passés de 132 à 145 milliards de F CFP.

PAPEETE
Février 2008

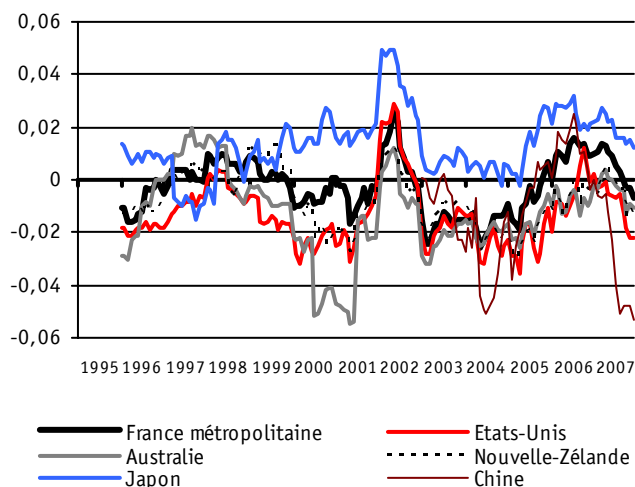
...TOUTEFOIS, LES DIFFERENTIELS D'INFLATION PEUVENT EGALEMENT JOUER UN ROLE MODERATEUR OU AMPLIFICATEUR

La différence d'évolution entre le TCER et le TCEN, telle qu'elle apparaît sur le graphique 1 provient du différentiel d'inflation, pris en compte dans le premier indice mais non dans le second, qui, la plupart du temps, est à l'avantage de la Polynésie française. Grâce à une inflation en moyenne inférieure à celle de la plupart de ses partenaires, qui correspond à un différentiel négatif comme le montre le graphique ci-contre (à l'exception des années 2002 et 2006), la Polynésie française a pu réduire la perte de compétitivité imputable à l'appréciation de l'euro et donc du F CFP vis-à-vis du dollar, du yen et du yuan.

Note Expresse

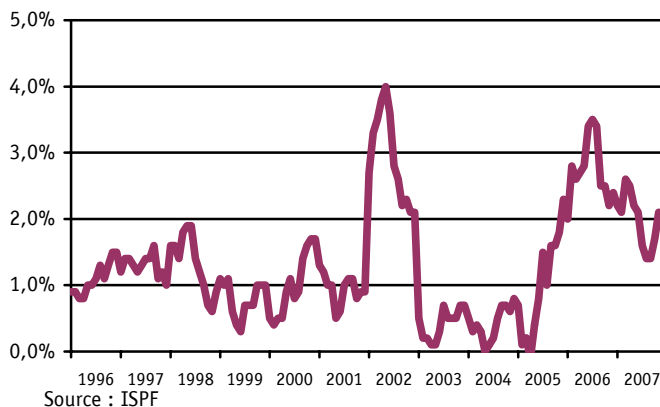
L'inflation locale est d'ailleurs la seule variable sur laquelle les autorités polynésiennes peuvent agir pour faire varier le taux de change effectif réel. Certes, l'inflation en Polynésie française est en grande partie importée, mais le prix de nombreux biens demeure déterminé par le degré de concurrence, la politique commerciale, la politique fiscale, le coût du travail et par la réglementation des prix. Il suffit en particulier de se rappeler de la période qui a suivi la mise en place progressive de la TVA à partir de 1998 et qui est venue se substituer à des droits et taxes à l'importation. Cette mesure a eu non seulement pour principal effet de réduire la protection commerciale de l'économie mais également d'induire un mouvement de désinflation ou de moindre inflation à la fin des années 1990.

GRAPHIQUE 4.- EVOLUTION DES DIFFERENTIEL D'INFLATION DE LA POLYNESIE FRANÇAISE AVEC SES PRINCIPAUX PARTENAIRES



GRAPHIQUE 5.- TAUX D'INFLATION EN POLYNESIE FRANÇAISE, 1995-2007

(Données mensuelles, glissement annuel)



Source : ISPF